



Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)

RAPPORT D'EXECUTION 2020

Mars 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DES SESSIONS 2020 DU COS	2
1.1 <i>Mise en œuvre des résolutions</i>	2
1.2 <i>Mise en œuvre des recommandations</i>	3
II. ETAT D'EXECUTION 2020 DU PROGRAMME	4
2.1 <i>Contexte d'exécution</i>	4
2.2 <i>Bilan global du programme au cours de l'année 2020</i>	5
2.2.2. <i>Bilan financier</i>	6
2.3 <i>Principaux résultats atteints par axe d'intervention</i>	6
III. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS	16
3.1 <i>Difficultés</i>	16
3.2 <i>Suggestions</i>	17
CONCLUSION	18

AEPS	Adductions d'Eau Potable Simplifiées
AFD	Agence Française de Développement
BCER	Bassins de Collecte de l'Eau
CCO	Comité Conjoint d'Orientation
CCP	Commission de Consolidation de la Paix
CCS	Coordinations Communales de Sécurité
CFA	Communauté Financière Africaine
CM	Centre Médical
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
CPD	Commissariat de Police Départementale
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CTC	Cadre technique de concertation
DGAIE	Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat
DGB	Direction Générale du Budget
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGCMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPPN	Direction Provinciale de la Police Nationale
FCP	Fonds de Consolidation de la Paix
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
LFR	Loi de Finances Rectificative
MAP	Matrice d'Actions Prioritaires
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
OSC	Organisations de la Société Civile
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PCRSS	Projet Communautaire de Relance et de Stabilisation au Sahel
PDI	Personnes Déplacées Internes
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PPD	Projets et Programmes de Développement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgété
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDTR	Projet d'urgence et de développement territorial et de résilience
PUS-BF	Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union européenne
VBG	Violences Basées sur le Genre

INTRODUCTION

Le Gouvernement a adopté en juillet 2017, le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) en vue de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens ainsi qu'au développement économique et social initialement dans les régions du Sahel et du Nord. Avec la dégradation de la situation sécuritaire qui a affecté de nouvelles zones du pays, il a été étendu en juin 2019 aux régions du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun.

Dans le cadre du suivi-évaluation de la mise en œuvre et de la reddition des comptes, un rapport d'exécution des activités du programme est élaboré chaque année.

Le présent rapport 2020 est structuré comme suit : (i) état de mise en œuvre des décisions des sessions 2020 du COS, (ii) état d'exécution du programme en 2020 et (iii) difficultés rencontrées et suggestions.

I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DES SESSIONS 2020 DU COS

Au cours de l'année 2020, les membres ont tenu deux (02) sessions respectivement le 07 février et le 15 septembre. Au cours de ces sessions, ils ont adopté quatre (04) résolutions et formulé quatre (04) recommandations.

1.1 Mise en œuvre des résolutions

Les résolutions concernaient : (i) l'adoption du Plan de travail annuel budgété (PTAB) 2020 du PUS-BF et de la Matrice d'actions prioritaires (MAP) sur la période 2020-2021 ; (ii) l'élaboration d'un rapport sur les marchés en souffrance du fait de la situation sécuritaire dans les zones fragiles ; (iii) le réaménagement du PTAB 2020 et (iv) le suivi des appuis budgétaires de l'Union Européenne au programme.

Le PTAB 2020 et la MAP du PUS-BF ont été adoptés lors de la session du COS tenue le 07 février 2020.

Concernant la résolution relative au réaménagement du PTAB 2020 adoptée lors de la deuxième session du COS, les différents ministères sectoriels et collectivités territoriales concernés ont procédé au réaménagement de leur PTBA 2020 pour tenir compte de la révision budgétaire survenue suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Pour la résolution liée au suivi des indicateurs des appuis budgétaires de l'Union Européenne (UE) au programme adoptée lors de la deuxième session du COS, des rencontres de concertation ont eu lieu entre la coordination du PUS-BF et les représentants de l'Union Européenne (UE) ainsi que des ministères en charge de l'eau

et l'assainissement, la sécurité, la santé et la Direction Générale de la Coopération ; elles ont permis de faire le bilan de l'appui budgétaire l'UE au PUS-BF sur la période 2018-2020.

La réalisation de la résolution relative aux marchés en souffrance du fait de la situation sécuritaire dans les zones fragiles adoptée lors de la deuxième session du COS s'est traduite par la mise en place d'un comité par arrêté du Ministre de l'économie, des finances et du développement. Ce comité a déposé son rapport qui sera soumis en Conseil des ministres.

1.2 Mise en œuvre des recommandations

Les recommandations sont relatives à : (i) la reconduction de la mesure d'allègement de la procédure de passation des marchés, (ii) la prise en compte du volet sécuritaire dans les marchés publics et les Projets et programmes de développement (PPD) et (iii) la concrétisation des annonces faites par les PTF lors de la présentation de la MAP à la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies le 05 mars 2020.

La recommandation relative à la reconduction de la mesure portant allègement de la procédure de passation des marchés formulée à la première session du COS, a été mise en œuvre à travers l'adoption du décret n°2020-0337/PRES/PM/MINEFID du 12 mai 2020 portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et des délégations de service public de la tranche 2020 du PUS-BF. L'arrêté N°2020-297/MINEFID/CAB du 02 juillet 2020 a été pris par Monsieur le Ministre de l'économie, des finances et du développement pour préciser la liste des investissements concernés par ce décret.

La recommandation portant sur la prise en compte du volet sécuritaire dans les marchés publics et les PPD formulée lors de la première session 2020 du COS est en cours de réalisation. En effet, la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP) a été instruite pour la prise en compte de la variable sécuritaire dans les PPD en formulation ou en exécution. En ce qui concerne le volet des marchés publics, une étude est en cours avec l'appui de la Banque mondiale et le consultant prévoit le dépôt du rapport provisoire au plus tard le 15 mars 2021.

La concrétisation des annonces des PTF pour le financement des projets issus de la MAP du PUS-BF est en cours de réalisation. En 2020, le Fonds de consolidation de la paix (PBF) des Nations unies au Burkina Faso a financé trois nouveaux projets d'un montant de 7,5 millions de dollars US portant ainsi le portefeuille des projets actifs du PBF à 22 817 245 \$ US, soit environ 12,55 milliards de FCFA. La Banque Mondiale a financé deux projets : le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) d'un coût estimatif de 350 millions de dollars US (192,5 milliards de FCFA) et le Projet communautaire de relance et de stabilisation au Sahel (PCRSS) d'un coût estimatif de

150 millions de dollars US (82,5 milliards de FCFA) dans le cadre de l'éligibilité du Burkina Faso à l'Allocation pour la prévention et la résilience (PRA).

II. ETAT D'EXECUTION 2020 DU PROGRAMME

2.1 Contexte d'exécution

Au cours de l'année 2020, le programme s'est exécuté dans un contexte sécuritaire toujours difficile, couplé à la survenue de la pandémie de la COVID 19.

La menace sécuritaire a encore affecté la mise en œuvre des activités du PUS-BF au cours de l'année. En effet, l'exécution des marchés publics s'est révélée difficile pour la plupart des ministères qui ont enregistré, soit des chantiers en arrêt, soit des chantiers abandonnés ou non achevés suite à des menaces récurrentes des groupes terroristes dans certaines zones. De plus, cette situation sécuritaire délétère a entraîné des mouvements de populations remettant en cause la réalisation de certaines activités programmées par les acteurs de mise en œuvre du programme. Ainsi, le nombre de Personnes déplacées internes (PDI) est passé de 47 000 en décembre 2018 à plus d'un million en fin décembre 2020.

Quant à la survenue de la pandémie de la Covid-19, elle a eu également un impact sur la mise en œuvre des activités du programme au cours de l'année 2020. En effet, pour faire face aux risques de propagation de la maladie au sein de la population, le Gouvernement a pris plusieurs mesures urgentes de prévention qui ont ralenti la dynamique enclenchée en début d'année dans la mise en œuvre du programme. Les mesures administratives telles que l'instauration d'un couvre-feu, la mise en quarantaine des villes affectées et la fermeture des marchés et des frontières ont impacté négativement les activités des acteurs de mise en œuvre du programme. Pour faire face aux conséquences sociales et économiques, une Loi de finances rectificative (LFR) a été adoptée au mois de juillet 2020 incluant des mesures sociales et d'appui à l'économie nationale. Cette LFR a entraîné malheureusement la régulation des lignes budgétaires aux niveaux des ministères sectoriels en charge de la mise en œuvre du PUS-BF à l'exception du ministère de la sécurité.

Malgré ce contexte difficile, les actions entreprises dans les différents axes du programme ont permis de parvenir à des résultats tangibles au cours de l'année. Le présent bilan du programme fait un point sur les niveaux d'exécution physique et financier des actions inscrites dans le PTAB 2020 au 31 décembre.

2.2 Bilan global du programme au cours de l'année 2020

2.2.1. Bilan physique

Le niveau d'exécution physique des actions prévues dans le PTAB 2020 par les différents ministères est présenté essentiellement suivant les actions entièrement exécutées¹ et celles en cours d'exécution. Ainsi, le niveau d'exécution physique des actions prévues dans le PTAB 2020 par les différents ministères fait ressortir 886 actions exécutées et 453 en cours, représentant des taux d'exécution respectifs de 66,17% et 33,83%. Comparativement à l'année passée, ces 2 taux se situaient respectivement à 64,8% et 35,2%. à la même période.

Tableau 1 : Situation d'exécution physique du PUS-BF au 31/12/2020

Ministère	Actions programmées	Niveau de maturité		Taux d'exécution %	
		Actions exécutées	Actions en cours	Exécutées	En cours
AXE 1: PRISE EN CHARGE DES DEFIS SECURITAIRES					
MSECU	33	14	19	42,42%	57,58%
MDENAC	PM	PM	PM	PM	PM
TOTAL AXE 1	33	14	19	42,42%	57,58%
AXE2: OPTIMISATION DE LA GESTION DES URGENCES HUMANITAIRES ET SOCIALES					
MFSNFAH	10	2	8	20,00%	80,00%
MS	497	389	108	78,27%	21,73%
MEA	50	13	37	26,00%	74,00%
MENAPLN	151	115	36	76,16%	23,84%
MESRI	2	0	2	0,00%	100,00%
MINEFID (PRISE)	23	22	1	95,65%	4,35%
TOTAL AXE 2	733	541	192	73,81%	26,19%
AXE 3: RENFORCEMENT DE LA PRESENCE DE L'ETAT					
MATDCS	6	4	2	66,67%	33,33%
TOTAL AXE 3	6	4	2	66,67%	33,33%
AXE 4: CONSTRUCTION DES BASES DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES					
MDENPTD	4	3	1	75,00%	25,00%
MID	21	3	18	14,29%	85,71%
MEMC	13	2	11	15,38%	84,62%
MJPDH	12	6	6	50,00%	50,00%
MFSNFAH	4	2	2	50,00%	50,00%
MRAH	90	55	35	61,11%	38,89%

¹ Les actions pour lesquelles les taux d'exécution ont été de 100%

Ministère	Actions programmées	Niveau de maturité		Taux d'exécution %	
		Actions exécutées	Actions en cours	Exécutées	En cours
MICA	8	1	7	12,50%	87,50%
MSL	3	1	2	33,33%	66,67%
MAAHM	176	93	83	52,84%	47,16%
MINEFID (PADEL)	130	120	10	92,31%	7,69%
MJPEE	94	35	59	37,23%	62,77%
MUHV	4	0	4	0,00%	100,00%
TOTAL AXE 4	559	321	238	57,42%	42,58%
AXE 5: GESTION DU PROGRAMME ET APPUI INSTITUTIONNEL					
MINEFID	8	6	2	75,00%	25,00%
TOTAL AXE 5	8	6	2	75,00%	25,00%
TOTAL GENERAL	1339	886	453	66,17%	33,83%

2.2.2. Bilan financier

Au plan financier, les engagements de dépenses se chiffrent à environ 175,17 milliards sur une prévision de 382,99 milliards, soit un taux d'exécution de 45,74% contre 47,8% enregistré l'année passée à la même période. Ce total général ne prend pas en compte les prévisions des partenaires techniques et financiers de certains ministères qui ne sont pas encore disponibles. Le tableau en annexe 4 décrit la situation synthétique d'exécution financière des actions par ministère.

2.3 Principaux résultats atteints par axe d'intervention

En rappel, pour atteindre les objectifs du PUS-BF, quatre (04) axes d'intervention ont été identifiés : (i) la prise en charge des défis sécuritaires ; (ii) l'optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales ; (iii) le renforcement de la présence de l'État et (iv) la construction des bases de la résilience des populations et des territoires. Ces axes d'intervention ont été déclinés en actions opérationnelles mises en œuvre par les différents départements ministériels et les projets et programmes intervenant dans plusieurs localités de la zone d'intervention du programme.

Les efforts consentis au cours de l'année 2020 par les différents acteurs de mise en œuvre du PUS-BF (ministères, collectivités territoriales) ont permis de concrétiser des réalisations majeures qui se déclinent comme suit selon les axes d'intervention du programme (voir la situation détaillée des actions réalisées en annexe 2).

2.3.1 Axe 1 « prise en charge des défis sécuritaires »

Les acquis au niveau de l'axe 1 « prise en charge des défis sécuritaires » pour les ministères, concernent les domaines du renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité (FDS) et du rétablissement de la confiance entre ces dernières et les populations.

S'agissant du renforcement des capacités des FDS, les acquis sont entre autres : la construction et la réhabilitation de commissariats de police et de brigades de gendarmerie dans les régions du PUS-BF, l'équipement en matériels et mobiliers et l'acquisition de kits de matériels spécifiques de sécurité. Il faut noter aussi le renforcement en personnel au profit des services de sécurité (police et gendarmerie) et leur équipement pour faciliter la mobilité des troupes. Dans ce sens, le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la sécurité aux frontières pour la stabilité au Burkina Faso en appui au PUS-BF (financé par le Gouvernement du Japon), a mis à la disposition de la Direction générale de la Police nationale le matériel suivant : 13 motocyclettes, 04 véhicules à 04 roues, 16 téléphones satellitaires, 35 hesco-bastions, 2 détecteurs métaux, 2 détecteurs de mines, 135 lampes torches, 90 bâtons lumineux, 6 lampes projecteurs solaires et 3 miroirs d'inspection.

Les collectivités territoriales de la zone du PUS-BF ont apporté des appuis aux FDS dans leur localité. Ainsi, on note au niveau des communes de Arbinda et de Gorom-Gorom, l'acquisition de matériel de sécurité, d'engins à deux roues et du carburant ; la construction d'une clôture à la Police Municipale de Dori et l'acquisition d'un véhicule dans la région du nord au profit de la police municipale de Ouahigouya.

De nombreuses actions ont été menées par les projets du Fonds de consolidation de la paix (PBF) pour le renforcement de la confiance entre les FDS et les populations. Il s'agit entre autres : (i) du renforcement de capacités de 313 formateurs des FDS et des acteurs locaux sur la mise en œuvre de la stratégie de police de proximité, le respect des droits humains et le genre ; (ii) de la mise en place de 15 Coordinations communales de sécurité (CCS) regroupant les FDS, les élus locaux, l'administration locale et les Organisations de la société civile (OSC) dans les régions du Nord et du Sahel et (iii) de la réalisation des activités d'intérêt commun (journées de salubrité, consultations gratuites des populations par les services de santé des FDS, sensibilisations sur la citoyenneté et le vivre ensemble) ayant impliqué 2 782 personnes issues des FDS et de la population; (iv) de la sensibilisation de 1 533 personnes membres des FDS et de la population locale sur le fléau de la corruption ; (v) de la sensibilisation de 204 élèves

sur le civisme, la citoyenneté et le vivre ensemble dans leurs établissements scolaires dans les régions du Nord et du Sahel.

2.3.2 Axe 2 « optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales »

Au niveau de l'axe 2 « optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales », les acquis se rapportent aux domaines de l'humanitaire, de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Au plan humanitaire, 921 471 personnes déplacées internes ont bénéficié d'une assistance alimentaire, d'un appui psychosocial, d'établissement d'actes de naissance pour les enfants, de la mise en place des cadres d'éveil pour les enfants, de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). On note également que 61 915 femmes issues de ménages pauvres et vulnérables ont bénéficié de transferts monétaires d'un montant global de 2 789 630 000 de FCFA dans le cadre du projet filets sociaux « *Burkin Naong Sa ya* » dans les régions du Nord (Banh et Titao), Est, Sahel, et Centre Est pour la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et hygiénique des enfants de 0 à 15 ans.

Dans le domaine de la santé, on peut retenir entre autres : (i) la réhabilitation du service de la maternité et du hall patients du Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Djibo ; (ii) la normalisation du CMA de Sebba avec un bloc d'urgence médicochirurgical; (iii) l'acquisition de quatre (04) ambulances au profit des districts sanitaires de Dori, de Sebba, de la Garnison de gendarmerie de Dori et des CSPS de la commune de Tongomayel dans le cadre de l'appui budgétaire de l'Union Européenne au PUS-BF.



Dispensaire



Maternité

En outre, le Ministère de la santé a enregistré le recrutement et l'affectation de 8 583 agents de santé toute catégorie confondue, répartis comme suit dans les régions du PUS-BF: 1 499 agents de santé dans la région de la Boucle du Mouhoun, 1 323 agents dans la région du Centre-Nord, 1 385 agents dans la région du Centre-Est, 1 456 agents dans la région de l'Est, 1 640 agents dans la région du Nord et 1 280 agents dans la région du Sahel.



Ambulances acquises par le Ministère de la santé pour les communes du Burkina Faso

Dans le cadre de la facilitation des évacuations et la prise en charge urgente des patients dans les régions du PUS-BF, des efforts ont été consentis pour l'affectation, courant juin 2020 de 78 ambulances réparties comme suit : (i) 04 pour la région du Sahel, (ii) 19 pour la région du Nord, (iii) 08 pour la région de l'Est, (iv) 10 pour la région du Centre-Nord, (v) 19 pour la région du Centre-Est et (iv) 18 pour la région de la Boucle du Mouhoun.

Dans le domaine de l'éducation, la contractualisation en vue de la réalisation d'infrastructures scolaires dans les différentes régions du PUS-BF est en cours pour la construction d'établissements scolaires. Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'éducation en situation d'urgence, 6742 enseignants et 1625 agents sociaux et de santé ont été formés sur l'approche « éducation en situation d'urgence », 206 encadreurs et enseignants ont été formés sur l'appui psychosocial. Aussi, 300 postes radios, 1 202 postes radios rechargeables avec lampes, 305 téléphones portables Android, 15 téléviseurs couleurs 43 pouces et 760 kits scolaires, ont été remis aux élèves de Titao et Tougan. Du matériel d'apprentissage a été acquis au profit de 7 740 élèves réinscrits dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.



Bloc de 3 salles de classe



Latrine pour élèves

Les actions entreprises en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ont permis la réalisation de sept (7) Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) neuves, de cinq (05) Adductions d'eau potable multi villages (AEP-MV) dans la Boucle du Mouhoun, onze (11) forages dans la région du Centre nord, vingt-neuf (29) forages dans la Boucle du Mouhoun et quatre (04) forages dans la région de l'Est.

En ce qui concerne les principaux résultats réalisés par les collectivités au niveau de l'axe 2 « optimisation de la gestion des urgences sociales », on peut citer la réalisation d'une clôture du magasin de 50t à Doumbala, la construction de 3 salles de classe, d'un collège d'enseignement général et de hangars à Titabé, des travaux d'électrification solaire des logements d'enseignants et des écoles primaires à Falangountou, de forages, d'un dispensaire et d'une maternité à Arbinda, l'acquisition de produits alimentaires au profit des déplacés de la commune de Tongomayel, l'acquisition de matériels médicotechnique au profit des CSPS de Diguel, l'acquisition de 3 ambulances par le Conseil régional au profit des CMA de Dori, de Djibo, de Gorom-Gorom et de Sebba, des travaux d'aménagement et d'équipement d'un site maraîcher de 4 hectares à Tankougounadié dans la région du Sahel.

Dans la région du Centre-Est, des résultats ont aussi été atteints ; il s'agit des réalisations de clôtures d'école, de forages positifs, de radiers à Bittou; des constructions de salles d'alphabétisation, de CEG plus forage positif à Sanga, de latrines de 4 blocs, d'une maison des jeunes, de salles de classe, de salles de classe électrifiée; de réhabilitations de forages et d'une aire de stationnement à Yargatenga.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les principaux résultats ont été : 6 salles de classe dans la commune de Lankoué, un complexe et deux salles de classe à Solenzo, 1 complexe et 3 salles de classe dans la commune de Kombori, 1 complexe et 2 salles de classe dans la commune de Barani, 50 salles de classe dans les communes de Djibasso, Kassoum et Bomborokuy. Dans le domaine de la santé : 14 CSPS dans les communes de Lankoué (1), de Bomborokuy (1), de Djibasso (1), de Kassoum (2), de Sanaba (2), de Solenzo (2), de Sono (1), de Nouna (2), de 5 maternités dans les communes de Barani

(1), de Tougan (2), de Dokuy (2) et 01 dispensaire dans la commune de Kombory ont pu être réalisés. En matière d'accès à l'eau, 44 forages neufs ont pu être réalisés dans la région de la boucle du Mouhoun dans les communes comme suit : 3 forages dans la commune de Lankoué, 4 forages dans la commune de Barani, 9 dans la commune de Bomborokuy, 2 à DI, 4 à Djibasso, 3 à Dokuy, 3 à Gomboro, 1 à Kassoum, 8 à Solenzo, 5 à Balave et 2 à Tougan.

Dans la région du Nord, 1 CSPS et 1 dispensaire dans la commune de Banh, 2 CSPS dans la commune de Solle, 5 CSPS dans la commune de Titao, 2 dans la commune de Tangaye et 1 maternité dans la commune de Zogore ont été construites. 22 forages ont été réalisés dans les communes Banh (2), de Solle (3), de Titao (1), de Kombri (1), de Namissiguima (10), et de Tangaye (04).

2.3.3 Axe 3: renforcement de la présence de l'Etat

Les acquis engrangés au niveau du renforcement de la présence de l'Etat (axe 3) concernent les actions de contractualisation de la construction de bureaux du Haut-commissariat de la province du Bam avec une clôture barbelée et de l'aménagement de la résidence du Gouverneur de la région du Nord. Dans le cadre des projets PBF, 17 services de sécurité et les centres d'état civil secondaires de 15 communes et 5 préfectures, ont été dotés de matériels informatique et de communication permettant la délivrance de 17 913 CNIB et autres documents d'état civil aux citoyens.

Dans le domaine de la justice, le Tribunal de Grande Instance de Djibo a réussi à organiser des audiences foraines délocalisées pour 300 ressortissants de la province du Soum en conflit avec la loi. Par ailleurs, une formation sur l'assistance judiciaire a été assurée pour 25 membres des commissions d'assistance judiciaire et 25 parajuristes des régions du Sahel et du Nord.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 6 mairies ont pu être construites et réfectionnées dans les communes de Lankoué, de Bomborokuy, de Sanaba, de Tougan et de Gomboro. Dans la région du Centre-Nord, la mairie de Pensa a été construite et 3 forages dans la région centre nord ont pu être réalisés dans la commune de Pissila. La mairie de Barga dans la région du Nord a été également construite. Il en est de même de la commune de Bittou qui a construit un bâtiment administratif à Mogandé.

2.3.4 Axe 4: construction des bases de la résilience des populations et des territoires

Les actions entreprises au niveau de l'axe 4 « construction des bases de la résilience des populations et des territoires » ont permis notamment la réalisation au niveau du PADEL de : (i) 1 magasin, 250 boutiques, 2 parcs de vaccination, 1 aire d'abattage, 1

marché à bétail et 9 forages pastoraux dans la région de la Boucle du Mouhoun ; (ii) 100 boutiques, 1 gare routière, 1 magasin de stockage dans le Centre nord ; (iii) 2 marchés à bétails dans le Centre-Est; (iv) 1 marché à bétail, 2 magasins de stockage, 350 boutiques, 3 parcs de vaccination, 2 boulis et 3 forages pastoraux dans la région du Nord; (v) 394 boutiques, 1 hall central, 38 hangars, 2 laiteries, 6 parcs de vaccination, 1 aire d'abattage et 3 boulis au Sahel et (vi) 9 pistes d'accès au marché à bétail et de repos, 1 forage pastoral, 5 parcs de vaccination dans la région de l'Est.

Dans le domaine de l'agriculture, 1590 ha de cordons pierreux, 2 boulis, 89 puits maraîchers, 60 bassins de collecte de l'eau (BCER), ont été réalisés dans le Centre-Nord. En matière d'infrastructures routières, il faut noter la poursuite des travaux de construction de pistes rurales et de bitumage de la route Didyr-Toma-Tougan et les études des travaux de construction et de bitumage des routes régionales N°32² et N°06³.

S'agissant des interventions en matière de développement de l'économie numérique, il faut noter la réalisation de l'interconnexion en cours dans les localités de Nouna, Sanaba, Solenzo, Toma, Diapaga, Kabougou, Mamangou, Kantchari, Gayeri, Titao, Aourèma et la poursuite de l'interconnexion dans les localités de Gorom-Gorom, Pobe-Mengao et Saouga.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 2 centres de loisir ont pu être clôturés dans les communes de Solenzo et de Barani.

Dans la région du Sahel, on peut noter l'augmentation de la hauteur du mur de la Mairie et remblais de la cour de Seytenga et l'aménagement de la pelouse et annexe du stade régional « Hama Arba DIALLO ». Les actions réalisées concernent des réalisations de forages, de jardin de maire (Arbinda) et la réhabilitation du marché de Déou.

Dans le cadre du renforcement des bases de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, les actions suivantes ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF : (i) 280 séances de sensibilisation et des messages de cohésion sociale diffusés lors de sermons religieux et des événements sociaux dans 15 communes du Sahel et du Nord ; (ii) 778 enfants talibés dans 34 foyers coraniques ont suivi des cours d'éducation accélérés dans les régions du Nord et du Sahel ; (iii) 1 003 jeunes dans le Sahel ont été sensibilisés lors des thé-débats et d'activités socioculturelles sur la cohésion sociale et contre l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés ; (iv) 137 clubs d'adolescentes et 139 clubs d'adolescents ont été appuyés dans leur fonctionnement dans les 150 villages des régions du Sahel et développent des initiatives de cohésion sociale dans leur localité.

² Route régionale N°32 : Tibga - Emb RN04 - Diabo - Comin Yanga ;

³ Route régionale 06 : Comin Yanga - Ouargaye EmB RN17.



Formation des maitres coraniques

2.3.5 Axe 5: gestion du programme et appui institutionnel

L'axe 5 « gestion du programme et appui institutionnel » vise à faciliter la coordination et la mise en œuvre du programme, en rapport avec les différentes parties prenantes et garantir un suivi rapproché, une évaluation des interventions du programme, la communication des résultats et la mobilisation des ressources.

En matière de coordination et de suivi-évaluation, la première et la deuxième session 2020 du COS du PUS-BF ont été tenues respectivement le 07 février et le 15 septembre. Ces sessions ont permis l'adoption du PTAB 2020, de la MAP du PUS-BF et de faire le point du suivi du programme à mi-parcours au mois de juin 2020. Pour accélérer la mise en œuvre du PTAB 2020, il a été adopté le décret n°2020-0337/PRES/PM/MINEFID du 12 mai 2020 portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe dans le cadre du PUS-BF et de son arrêté d'application n°2020-297/MINEFID/CAB du 02 juillet 2020.

Suite à la recommandation de la deuxième session ordinaire du COS du PUS-BF tenue le 27 Septembre 2019, il a été mis en place par arrêté n°2020-370/MINEFID/SG/DGDT du 21 juillet 2020, un groupe de travail au sein du MINEFID, chargé de l'examen des marchés exécutés en zones fragiles et en difficultés de paiement dans les zones fragiles en vue d'élaborer un rapport à soumettre en Conseil de ministres. Le groupe était composé des représentants de la Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers (DGCMEF), de la Direction générale du budget (DGB), de la Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat (DGAIE) et de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Dans le cadre de sa mission, il a eu à auditionner les différents ministères concernés par les marchés en difficulté de paiement dans les zones fragiles. La situation provisoire transmise par sept (07) ministères fait ressortir des marchés publics en souffrance de paiement dans les zones fragiles d'un montant de 19 815 682 F CFA dont 18 029 212 F CFA ont été payés et le reste à payer s'élève à 1 759 999F CFA.

Les sessions des cadres de concertation régionale pour le suivi du PUS-BF se sont tenues du 16 au 19 septembre 2020 à l'Est, du 20 au 23 septembre 2020 dans la Boucle du Mouhoun, du 23 au 26 septembre 2020 au Nord, du 27 au 30 septembre 2020 au Sahel, du 1^{er} au 03 octobre 2020 au Centre-Nord et du 07 au 08 octobre 2020 au Centre-Est. Ces sessions ont été l'occasion pour les acteurs locaux de mise en œuvre de s'approprier le programme à travers les différentes présentations sur le PUS-BF, son système de programmation et de suivi évaluation. En outre, l'état de mise en œuvre du programme au 30 juin 2020 et le portefeuille du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) ainsi que les différents projets du PBF en cours d'exécution dans ces régions ont été présentés aux acteurs locaux. Cela a permis d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre au niveau régional et de proposer des pistes de solutions.

Dans le cadre du suivi des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (FCP) en accompagnement du Programme d'Urgence pour le Sahel, la première session 2020 du Comité Conjoint d'Orientation (CCO) s'est tenue le 29 mai 2020 pour examiner l'état d'avancement des projets PBF, la révision des termes de références du CCO et du cadre technique de suivi. S'agissant de l'état d'avancement des projets PBF, il ressort que le taux de décaissement rapporté au budget global du portefeuille actif est de 30% et le taux de décaissement rapporté aux fonds reçus par les agences est de 57%. Ces taux se révèlent faibles par rapport à la date d'achèvement de certains projets prévue pour janvier 2021.

Taux d'exécution physique des projets PBF au 30 octobre 2020

Référence du projet		Titre du projet	Taux de réalisation physique
115098	PBF/BFA/B-1	Projet d'Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les populations dans le Nord et le Sahel	65%
113590	PBF/BFA/A-1	PBF/BFA/A-1: Appui a la Gestion Pacifique de Conflits Locaux dans les régions du Sahel et du Nord	63%
113701	PBF/IRF-292	Jeunes et paix: "Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"	54%
115126	PBF/BFA/D-1	Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel	72%
118 903	PBF/IRF-315	Appui à la mobilisation des jeunes, acteurs de la cohésion sociale et la paix dans les régions du Centre Nord et du Sahel.	23%
119 319	PBF/IRF-331	Projet d'appui à la co consolidation de la paix et la cohésion sociale.	28%

Référence du projet		Titre du projet	Taux de réalisation physique
120 162	PBF/IRF-353	Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma (LG-2: Mali, Niger, Burkina).	25%
120 376	PBF/IRF-356	Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo.	20%

Dans le cadre des rencontres d'échanges sur la contribution des PTF à la mise en œuvre du PUS-BF, le Cadre technique de concertation (CTC) qui est l'organe de suivi opérationnel de la mise en œuvre de la MAP du PUS-BF regroupant les techniciens du Gouvernement et des PTF a tenu sa première session le 27 mai 2020. Elle a permis de faire un bilan d'étape du processus de mise en œuvre de la MAP du PUS-BF notamment d'examiner les fiches de projets issues de la MAP du PUS-BF et d'échanger sur les modalités de son financement.

En matière de mobilisation de ressources pour le financement du programme, la MAP a été présenté par le Ministre de l'économie, des finances et du développement a été présentée le 05 mars 2020 au siège des Nations Unies à New York, lors de la réunion de la session spéciale de la Commission de la Consolidation de la Paix (CCP) consacrée au Burkina Faso. Lors de ladite réunion, des PTF ont témoigné leurs engagements à soutenir la mise en œuvre de la MAP du PUS-BF.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la MAP et pour mieux répondre aux besoins urgents et actuels du Burkina Faso, la Banque mondiale a décidé de financer deux (02) projets dans le cadre de l'éligibilité du Burkina Faso à l'Allocation pour la prévention et la résilience (PRA) de la Banque. Le PRA vise à soutenir le pays dans ses initiatives de traitement des risques et aggravation de la violence. Il s'agit de l'élaboration du projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) d'un coût estimatif de 350 millions de dollars US (192,5 milliards de FCFA) et du Projet communautaire de relance et de stabilisation au Sahel (PCRSS) d'un coût estimatif de 150 millions de dollars US (82,5 milliards de FCFA).

Par ailleurs, sur la base des priorités exprimées par le Gouvernement dans la MAP du PUS-BF, le PBF a alloué un budget de 4,39 milliards FCFA (7,5 millions de dollars américains) pour trois nouveaux projets dans les domaines de l'appui stratégique à la réforme du secteur de la sécurité (RSS) pour sa phase 2, du renforcement de la cohésion sociale dans la région du Centre Nord, incluant les populations déplacées et les communautés hôtes et de la prévention et la gestion des conflits dans la région de l'Est. Chaque projet aura un coût de 1,46 milliards F CFA (2,5 millions de dollars américains).

En plus des projets en cours, les organisations de la société civile et des agences du SNU au Burkina Faso ont participé à l'appel à propositions du PBF dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres (Gender and Youth promotion initiative - GYPI). Les Organisations de la Société civile burkinabè ont soumis 14 notes conceptuelles et les agences des Nations Unies en ont présenté 4.

En plus du Fonds de consolidation de la paix, trois (03) partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'Union Européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD) et la Coopération japonaise ont apporté leurs appuis au PUS-BF. L'Union Européenne (UE) apporte depuis 2018 un appui budgétaire couvrant les secteurs de la sécurité, de la santé, de l'eau potable et de la gouvernance locale. Pour 2020, la convention prévoit des décaissements d'une tranche fixe d'un montant de 9 millions d'euros (5,91 milliards francs CFA) pour augmenter la capacité financière du gouvernement dans la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des tranches variables d'un montant de 17 millions d'euros (11,17 milliards francs CFA) au profit des secteurs sus cités.

L'Agence française de développement (AFD) accorde une aide budgétaire globale sur don de 10 millions d'euros, soit environ 6,56 milliards de francs CFA, pour le financement du Plan national de développement économique et social (PNDES) et du PUS-BF.

Le Gouvernement du Japon à travers le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), met en œuvre depuis 2018 le projet de renforcement de la sécurité aux frontières pour la stabilité au Burkina Faso d'un coût de 500 000 dollars. Il a été prorogé au mois de janvier 2021 pour parachever les activités programmées.

III. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS

3.1 Difficultés

Les principales difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre des activités du PUS-BF au cours de l'année 2020 ont été essentiellement : (i) l'urgence sanitaire liée à la COVID 19 et (ii) la dégradation du contexte sécuritaire et le déplacement forcé de populations. Ces facteurs ont entraîné l'affaiblissement des capacités d'intervention des acteurs de mise en œuvre.

A ces difficultés majeures, s'ajoutent celles qui ont trait : (i) aux difficultés liées aux collectes des données auprès des ministères sectoriels et des collectivités territoriales pour la planification des activités et de leur suivi ; (ii) aux retards de paiement des avances et des décomptes qui retardent l'exécution des marchés et aux défaillances des entreprises dans le respect des clauses contractuelles ; (iii) au faible accompagnement

des institutions financières aux entreprises ayant un marché dans les régions couvertes par le programme et (iv) à l'insuffisance de ressources pour faire face au financement de la MAP du PUS-BF.

3.2 Suggestions

Pour résorber ces difficultés, les suggestions suivantes sont faites :

- l'accélération de l'élaboration et de l'opérationnalisation du plan de sécurisation des investissements réalisés dans le cadre du PUS-BF ;
- une plus grande implication des premiers responsables des départements ministériels dans le suivi des activités du PUS-BF ;
- la finalisation de l'étude pour la définition d'une stratégie de marchés publics adaptée aux zones fragiles ;
- la concrétisation des engagements des PTF en vue du financement de la MAP du PUS-BF.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2020, la mise en œuvre du programme s'est exécutée dans un contexte sécuritaire toujours difficile, couplé à la survenue de la pandémie à coronavirus. Malgré ce contexte difficile, les actions entreprises dans les différents axes du programme ont permis de parvenir à des résultats tangibles dans les différents domaines d'intervention. En effet, grâce aux solutions apportées par les technologies de l'information et de la communication (TIC) associées à l'engagement et à la détermination des acteurs sur le terrain, des actions ont pu être menées.

Pour concrétiser les actions du programme qui est à sa dernière année de mise en œuvre, l'élaboration et l'opérationnalisation du plan de sécurisation des investissements dans le cadre du PUS-BF, la réalisation de l'étude sur la stratégie de marchés publics adaptée aux zones fragiles et la poursuite des concertations avec les PTF sur le financement de la MAP dudit programme, constituent des facteurs déterminants pour accélérer la mise en œuvre du programme.

Tenant compte des résultats engrangés dans la mise en œuvre du programme depuis 2017 et de la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer la résilience des populations dans les zones de fragilités, la réflexion sur la mise en œuvre du PUS-BF doit être engagée en vue d'intensifier ses actions dans le sens d'une véritable politique de relèvement du niveau de développement des régions en proie aux fragilités.

ANNEXE 1 :
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS 2020 DU COS

ANNEXE 2:
SITAUTION D'EXECUTION PHYSIQUE DU PUS-BF
AU 31 DECEMBRE 2020 (MINISTERES)

ANNEXE 3:
SITUAION D'EXECUTION PHYSIQUE DU PUS-BF
AU 31 DECEMBRE 2020 (COLLECTIVITES TERRITORIALES)

ANNEXE 4 :
ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU PTAB 2020 DU PUS-BF AU 31
DECEMBRE 2020